

Procès contre ENEDIS par Catherine, un membre de notre collectif

Catherine est depuis le tout début, en février 2016, le pilier de notre stop linky aire toulonnaise. C'est elle qui fourmille d'idées tellement lumineuses qu'on a parfois du mal à suivre !

L'une d'entre elles est connue de vous tous :

www.temoignage-linky-france.fr

Ou

<https://docs.google.com/document/d/1uum9od-sraVqaKxnEZwn98rtbX5pCzMuAOSTICud5jg/edit?pli=1>

TLF qui permet à tous les intolérants au Linky de témoigner, mais aussi de réaliser qu'ils ne sont pas seuls dans cette galère et que ça n'est pas dans leur tête, s'il était besoin.

C'est elle qui en a eu l'idée, l'a mis en place et fait fonctionner le site, au rythme de ses possibilités d'accès à un ordinateur.

Vous avez pu suivre ses péripéties, elle est le numéro 6 de TLF.

C'est elle sous son baldaquin anti-ondes à l'hôpital !

Elle s'est battue comme une forcenée pour tenter d'éviter d'avoir le Linky chez elle.

Elle a rédigé de nombreuses lettres, elle a rencontré le maire de son village, le président des maires du Var, a contacté le syndicat d'énergie, a alerté le Préfet, ENEDIS...

Et malgré tout cela, ce qu'elle craignait est arrivé, ENEDIS a installé les compteurs de son immeuble;

Le sien non, mais ça ne change pas grand chose.

Ressentant migraine et vertiges elle s'est retrouvée dehors le soir même, et hors d'état de travailler, alors que jusqu'ici elle avait réussi à se maintenir bon an mal an dans son métier d'enseignante en mathématiques ce qui est extraordinaire pour quelqu'un d'aussi électrosensible.

Elle avait obtenu du conseil départemental une salle de classe blindée dans laquelle ses jeunes élèves étaient priés à chaque début de cours d'éteindre totalement leur portable.

Ce n'était pas l'aspect le plus simple de son métier !

Elle avait blindé chez elle avec des frais importants de matériels qu'elle a posés seule et sur plusieurs années.

Mais la pollution des Linky voisins se joue des blindages.

Coté finances, elle perçoit demi salaire d'un temps partiel (pour raisons de santé) donc le prix de cette action en justice réduit à néant ses possibilités financières.

Son référé est forcément très audacieux, puisqu'il ne demande pas la dépose

de son compteur, qu'elle n'a pas, mais il demande qu'on enlève tout le CPL dans son immeuble. Il faut aussi qu'aucun CPL ne circule sur son transformateur HTA /BT pour lui permettre de retrouver son domicile.
Elle fait aussi une demande similaire pour son collège.

Cela renvoie au problème que rencontrent les plus intolérants au Linky. Lorsqu'ils réussissent, par extraordinaire, à faire enlever leur compteur par ENEDIS, d'une part la sensibilité accrue à d'autres fréquences reste, et d'autre part, le courant Linky généré par les compteurs de leurs voisins les fait souffrir encore beaucoup. L'état de santé antérieur n'est pas retrouvé, ce qui fait que même les franches victoires de certains électrosensibles ont pour eux un goût amer.

Catherine met ses derniers fonds dans la bataille et peine à s'en sortir.
S'il était possible à certains, sans se mettre en difficulté financière, de l'aider (même modestement) dans ce combat, ce serait d'un grand soutien pour elle.
Nous vous donnons pour cela son adresse postale

Catherine Garbé

Le Jardin Plein Soleil Bat.A

111 Chemin de la Crotade

83320 CARQUEIRANNE

Tout geste, même petit, véhicule un soutien moral important

Bien cordialement.

[Le collectif de l'aire Toulonnaise.](#)